

Les bornes forestières du moyen âge à nos jours

A quoi servent les bornes ? Voyage dans le temps et découvertes forestières avec

Jacques MEISSONNIER (archéologue retraité de la DRAC) et Cédric GOUDEAU (ONF)

Le Centre National de la Propriété Forestière, Édouard Bouyé, directeur des Archives départementales de la Côte-d'Or, Jacques MEISSONNIER, archéologue à la DRAC, en retraite, l'ONF vous convient le

Jeudi 25 septembre 2025

À 9 h aux archives départementales 8 rue Jeannin à Dijon (limité à 20 pers.)

À 14h00 à la mairie de Chanceaux (pas de limites de participants)

Programme

Matinée à Dijon

- 9 h – 10 h 30 : **aux archives départementales**, 8 rue Jeannin, consultation de parchemins liés aux bornes, explications sur la visite de l'après midi Déambulation (15 mn à pied dans Dijon)
- 10 h 45 - 12 h : quelques explications sur une borne remarquable exposée **au musée archéologique**, 5 rue Dr Maret

Repas tiré du sac

Après-midi à Chanceaux, en salle puis en forêt (~ 3/4 h de Dijon)

- 14 h 00 – 14 h 30 : A la **mairie de Chanceaux**, discussion : à quoi sert une borne, comment les retrouver ?
- 14 h 30 : marche en forêt hors des sentiers battus et visite commentée avec plusieurs types et générations de bornes sur le parcours

Fin de la journée vers 18 h

Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CNPF Bourgogne-Franche-Comté est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Parmi ses nombreuses missions, le CNPF propose un programme de formations gratuites, avec près de quarante rendez-vous annuels.

[Consultez le programme complet sur notre site.](#)

www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr

Voir plan et bulletin d'inscription au verso

Prévoir chaussures et vêtements adaptés à la météo et à 2 x 4 km de marche en forêt

⚠ Réunion susceptible d'être reportée en cas de vent fort



La DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

La DRAC est le service déconcentré du ministère de la Culture. Elle concourt à la diffusion des politiques publiques culturelles en région. Elle veille à l'application de la réglementation et met en œuvre le contrôle scientifique et technique, des conseils et des évaluations.

L'ONF : Office National des Forêts

L'ONF est l'établissement public qui assure la gestion des forêts de l'Etat et des collectivités publiques.

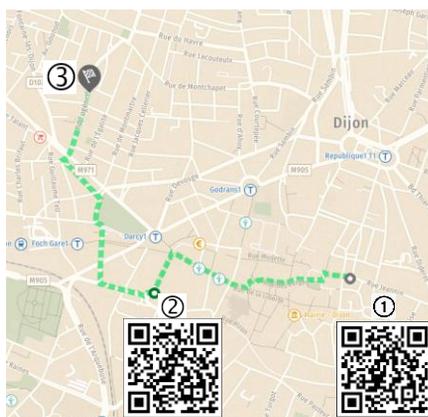
Comment venir ?

Rendez-vous de 9 h

Archives Départementales 8 rue Jeannin à Dijon

Centre ville de Dijon :

- ① : archives départementales
- ② : musée archéologique
- ③ : CNPF



Repas tiré du sac

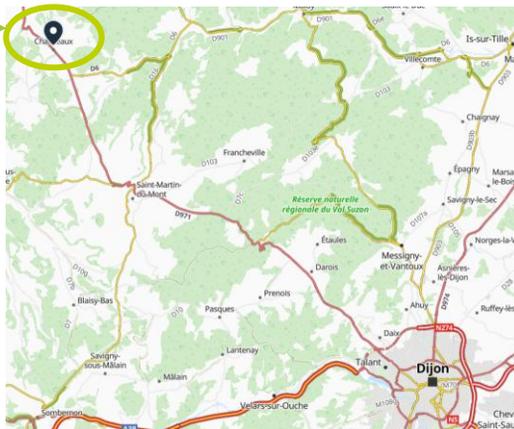


Rendez-vous de 14 h

Mairie de Chanceaux qui se situe à environ 40 km au Nord-Ouest de Dijon

Localisation GPS de Chanceaux :

47.5197421,4.7180472



Pour vous inscrire

Participation gratuite. **Inscription obligatoire avant le 19 septembre 2025**

Attention, nombre de places limitées le matin !

La réunion pourra éventuellement être reportée en cas de grand vent.

Prévoir chaussures et vêtements adaptés à la météo

Mél : hugues.servant@cnpf.fr

Téléphone : 03 80 53 10 00

courrier : CNPF BFC 18 bd Eugène Spuller 21000 Dijon

Inscription à la réunion n°5 : bornes forestières

Madame, Monsieur :

Adresse :

Tél. :

Mél :

Participera à la réunion du 25 septembre 2025

Participera aux visites et exposés du matin

Participera à la sortie forestière de l'après midi

*** Attention : dupliquer le bulletin si plusieurs participants.**

Conformément à la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez, en outre, de la possibilité de limiter ou de vous opposer au traitement qui vous concerne. Vous disposez, de plus, du droit à la portabilité de vos données. Pour toute information, contactez dpo@cnpf.fr

Réunion forestière

Centre National de
la Propriété Forestière

